

## Cas pratique cautionnement

Par **Titanou**, le **30/11/2012** à **18:59**

Bonjour! Je suis étudiante en troisième de droit. Le problème c'est que j'ai bientôt mes examens dont un droit des sûretés mais je n'ai pas eu de méthodes pour faire un cas pratique sur le cautionnement. Donc est ce que quelqu'un pourrait me décrire les étapes pour réaliser un cas pratique sur le cautionnement?

Merci d'avance

Par **marianne76**, le **30/11/2012** à **19:02**

Bonjour,

Un cas pratique reste un cas pratique qu'il soit sur le cautionnement le divorce ou le contrat . On vous apprend une méthode en général que vous appliquez ensuite à votre cas

Par **Titanou**, le **30/11/2012** à **19:09**

Oui, mais il y a des étapes essentielles normalement comme pour le droit des obligations où il fallait étudier chaque responsabilité et on avait eu une méthode pour chaque responsabilité avec les étapes nécessaires à ne pas oublier donc je pense que pour un sujet sur le cautionnement c'est pareil...

Par **marianne76**, le **30/11/2012** à **19:13**

Bonjour,

On vous a un peu mâché le travail parce que vous étiez en droit 2 mais en L3 vous devriez savoir vous débrouiller tout seul. Mettez vous dans la peau d'un avocat, il faudra bien qu'il se débrouille avec son dossier qui pose un problème de cautionnement.

Si vous maîtrisez le cautionnement vous devriez faire votre cas pratique sans difficulté majeure

Par **marianne76**, le **30/11/2012** à **19:13**

Mettez votre cas et ce que vous avez mis

Par **Titanou**, le **30/11/2012** à **19:17**

Le problème est que je n'ai pas de cas c'est pour ça que je voulais les étapes pour ne pas être bloqué le jour de l'examen

Par **marianne76**, le **30/11/2012** à **19:27**

Je ne peux que vous renvoyer à la méthode générale.  
Identifiez les faits qualifiez les juridiquement  
posez le problème de droit et recensez les différentes solutions possibles

Par **Titanou**, le **30/11/2012** à **19:38**

Oui mais je trouve étrange qu'il n'existe pas de méthode avec des étapes même si après en l'espèce certaines étapes sont inutiles

Par **marianne76**, le **01/12/2012** à **00:25**

Bonsoir,  
Commencez à faire fonctionner ses petites cellules grises c'est bien aussi [smile3]

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **08:59**

Bonjour,  
[citation]Oui mais je trouve étrange qu'il n'existe pas de méthode avec des étapes même si après en l'espèce certaines étapes sont inutiles  
[/citation]  
Oui mais, nous, ce qu'on trouve étrange...  
[citation]j'ai bientôt mes examens dont un droit des suretés mais je n'ai pas eu de [s]méthodes pour faire un cas pratique sur le cautionnement[/s]. Donc est ce que quelqu'un pourrait me décrire les étapes pour réaliser un cas pratique sur le cautionnement? [/citation]  
c'est que vous teniez, à toutes forces, qu'il y ait une méthode différente pour le cautionnement que pour le reste des autres cas pratiques.

Par **Titanou**, le **01/12/2012** à **09:56**

Je sais qu'il faut appliquer la méthode générale mais je pense qu'il y a des étapes à ne pas oublier pour un cas pratique sur le cautionnement.

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **11:34**

Re,

[citation]Je sais qu'il faut appliquer la méthode générale mais je pense qu'il y a des étapes à ne pas oublier pour un cas pratique sur le cautionnement.

[/citation]

Dans les autres cas pratiques non plus, il y a certaines étapes à ne pas oublier.

En théorie, ce sont un peu les mêmes.